
Collecte des biodéchets des métiers de bouche à Brive

Sirtom de la Région de Brive la Gaillarde

Avenue du 4 Juillet 1776

19100 Brive-la-Gaillarde

[Voir le site internet](#)

Guillaume Peugnet

gpeugnet@sirtom-brive.fr

Auteur :

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

La Ville de Brive la Gaillarde, dans le cadre du PPGDND de la Corrèze a demandé au SIRTOM de la Région de Brive d'assurer une collecte des biodéchets dans l'hypercentre de la ville de Brive, auprès des métiers de bouche.

Le SIRTOM de la Région de Brive a donc réalisé, suite à cette demande, en partenariat avec la commune, un état des lieux des cibles potentielles de l'opération, une enquête en porte à porte auprès des producteurs de biodéchets, et une conteneurisation adéquate de ces professionnels volontaires. Cette opération est fondée sur le volontariat des producteurs de biodéchets.

La collecte est assurée par le SIRTOM comme une prestation supplémentaire à la Ville de Brive la Gaillarde, qui a pris la décision, avec les retours d'enquêtes, d'effectuer cette action.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Expérimenter une collecte des biodéchets en porte à porte pour les métiers de bouche

- identifier les volontaires parmi 150 restaurateurs de la ville de Brive la Gaillarde
- conteneuriser et sensibiliser les volontaires
- collecter et valoriser par compostage les biodéchets collectés

Résultats quantitatifs

- 38% des établissements sont favorables à la collecte
- 20 établissements volontaires sur 149 recensés
- 24 bacs distribués
- 26 tonnes collectées et valorisées (février à novembre 2014)
- une collecte deux fois par semaine

Résultats qualitatifs

- une collecte de qualité moindre dans les premières semaines de l'expérimentation
- suivi personnalisé pour une meilleure qualité des déchets collectés

MISE EN OEUVRE

Planning

- Juin à Novembre : enquête auprès des 149 établissements
- Décembre : validation Ville de Brive la Gaillarde et commande des bacs et sacs
- Janvier : distribution des conteneurs
- Février : début de la collecte
- 2ème trimestre : interventions et suivi auprès des volontaires

Moyens humains

Pour le SIRTOM de la Région de Brive : 1 ETP de juin à fin janvier (0.66 ETP / an) hors moyens humains liés à la collecte (1 chauffeur + 1 reaper)

Pour la ville de Brive la Gaillarde : 1 personne de juin à novembre

Moyens financiers

- 34 119 € (temps passé + équipements) hors frais de fonctionnement (équipe de collecte, véhicule, carburant, traitement).

Moyens techniques

- des bacs spécifiques (avec aération)
- des sacs biodégradables
- 1 BOM
- 1 chauffeur, 1 reaper

Partenaires mobilisés

Ville de Brive la Gaillarde

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Action reproductible sur les communes, en centre-ville où il y a une forte activité de restauration.

Difficultés rencontrées

Collecte des métiers de bouche d'un centre-ville zone urbaine.

Recommandations éventuelles

Bien sensibiliser les usagers de la collecte, effectuer un suivi régulier auprès d'eux pour assurer une qualité optimale du tri.

Mots clés

CONTENEUR | CENTRE DE TRI | HOTELLERIE RESTAURATION | COLLECTE SEPARÉE | BIODECHET

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Laurent JARRY

laurent.jarry@ademe.fr

Direction régionale Nouvelle
Aquitaine